



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS, ÉQUIPEMENTS
COMMUNAUTAIRES ASSOCIÉS**

**CONCOURS DE MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER
MECANIQUE A ANNEZIN - MODIFICATION DE LA DECISION N°2023/293 - DECLARATION
SANS SUITE - INDEMNISATION DES CANDIDATS**

Considérant qu'une consultation a été engagée ayant pour objet un concours de maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'un atelier mécanique à Annezin, en application des articles L.2125-1 alinéa 2, L.2172-1, R.2122-6 et R. 2162-15 à R. 2162-26 du code de la commande publique, en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un garage mécanique à Annezin,

Vu la décision n°2022-614 en date du 27 septembre 2022, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay a décidé de poursuivre la procédure avec les candidats suivants :

- Groupement conjoint composé des sociétés :

POINT SINGULIER (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à TOURCOING (59200), 38 rue des Carliers

INGEROP CONSEIL et INGENIERIE dont le siège social se situe à LESQUIN Cedex (59814) CS 40548, 6 rue des Peupliers

RVB Paysages SARL, dont le siège social se situe à TRESSIN (59152), 2 impasse Bellevue

-Groupement conjoint composé des sociétés :

AVANT-PROPOS ARCHITECTES (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à LILLE Cedex (59042), 51 boulevard de Belfort

SIRETEC dont le siège social se situe à MARQUETTE-LEZ-LILLE (59520), 68 rue de Wambrechies - Bâtiment C, 1^{er} étage

NJC ECONOMIE dont le siège social se situe à BIACHE SAINT VAAST (62118), 8 rue Paul Vaillant Couturier

URBANIA dont le siège social se situe à LAUWIN-PLANQUE (59553), 39 rue Jean-Jaurès

KIETUDES dont le siège social se situe à MARQUETTE-LEZ-LILLE (59520) 68 rue de Wambrechies - Bâtiment B

PROBIM dont le siège social se situe se situe à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), 30 place Salvador Allendé

- Groupement conjoint composé des sociétés :

BEAL- BLANCKAERT Architectes (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à LILLE (59000), 10 rue Nicolas Leblanc

INGEBOIS STRUCTURES dont le siège social se situe à DOUAI (59500), Résidence Saint-Michel, 2 rue de Saint Michel

BET CHOULET dont le siège social se situe à AUBIERE (63170), 60 avenue de la Margeride
SARL SCOP SYMOE dont le siège social se situe à LILLE (59000), 677 avenue de la République, 4ème étage
Cabinet GHESQUIERE DIERICKX dont le siège social se situe à MARCQ-EN-BAROEUL (59700), 66/2 rue Raymond Derain
MA-GEO dont le siège social se situe à LILLE, CS 60029 (59044), 51 rue Boulevard de Strasbourg
COOPANAME dont le siège social se situe à PARIS (75020), 3-7 rue Albert Marquet
SIM ENGINEERING dont le siège social se situe à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), 26 rue du Président Paul Doumer
EUROSTUDIO dont le siège social se situe à LYON(69003), 7 rue Rachais

- Groupement conjoint composé des sociétés :

Philippe FICHET (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue de Longchamp
RERUM ARCHITECTE, dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue Longchamp
OTE INGENIERIE, dont le siège social se situe à ILLKIRCH Cedex (67403), 1 rue de la Lisière- BP 40110
OTELIO dont le siège social se situe à COLMAR (68000), 52 rue du Prunier
ATELIER STRATES EN STRATES domiciliée à BAYEUX (14400), 3 rue Larcher,

Considérant qu'au vu du respect de l'anonymat, les codes couleurs confidentiels suivants ont été attribués audits groupement, selon l'ordre repris ci-dessus : vert, orange, jaune et violet,

Considérant que le jury, réuni le 20 mars 2023, a décidé de déclarer sans suite cette procédure pour motif d'intérêt général en raison d'une modification du besoin,

Vu la décision n°2023-293 en date du 25 avril 2023, décidant de déclarer sans suite la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un atelier mécanique à Annezin pour motif d'intérêt général en raison d'une modification du besoin, et décidant de régler la somme de 20 000 € HT, à titre d'indemnisation à chacun des candidats jugés recevables, en application de l'article 8 du règlement de consultation,

Considérant qu'il a été constaté, au moment du versement de l'indemnité des candidats, que le mandataire du groupement repris ci dessous, a déposé le bilan entre la phase candidature et la phase offre, de la présente procédure, sans en avoir informé le pouvoir adjudicateur :

Philippe FICHET (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue de Longchamp
RERUM ARCHITECTE, dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue Longchamp
OTE INGENIERIE, dont le siège social se situe à ILLKIRCH Cedex (67403), 1 rue de la Lisière - BP 40110
OTELIO dont le siège social se situe à COLMAR (68000), 52 rue du Prunier
ATELIER STRATES EN STRATES domiciliée à Bayeux (14400), 3 rue Larcher,

Considérant qu'il s'agit donc d'une offre irrégulière et qu'il n'y a pas lieu de verser à ce groupement une indemnisation,

Considérant qu'il convient de modifier la décision n° 2023-293 en date du 25 avril 2023 en ce sens,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai

2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de modifier la décision n°2023-293 en date du 25 avril 2023 afin de déclarer irrégulière l'offre du groupement repris ci-dessous, qui ne peut pas prétendre au versement d'une indemnisation dans le cadre de la présente procédure puisque le mandataire du groupement a déposé le bilan entre la phase candidature et la phase offre sans en avoir informé le pouvoir adjudicateur :

Philippe FICHET (mandataire solidaire) dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue de Longchamp
RERUM ARCHITECTE, dont le siège social se situe à PARIS (75116), 36 rue Longchamp
OTE INGENIERIE, dont le siège social se situe à ILLKIRCH Cedex (67403), 1 rue de la Lisière- BP 40110
OTELIO dont le siège social se situe à COLMAR (68000), 52 rue du Prunier
ATELIER STRATES EN STRATES domiciliée à BAYEUX (14400), 3 rue Larcher,

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **17 AOUT 2023**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



GIBSON Pierre-Emmanuel

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **18 AOUT 2023**

Et de la publication le : **18 AOUT 2023**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



GIBSON Pierre-Emmanuel